ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 6968

Texte de la question

M. René Dosière appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation particulièrement difficile que connaît le tribunal de grande instance de Laon. En effet, deux postes du siège sont vacants (vice-président chargé des enfants et juge d'instance à Vervins) et un poste du parquet n'est pas pourvu (procureur adjoint). Il lui demande donc les mesures envisagées pour pourvoir ces postes dans un tribunal qui connaît comme toutes les juridictions un accroissement incessant de son contentieux.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qui a bien voulu l'interroger sur les effectifs de la juridiction de Laon que le poste de vice-président chargé des enfants est vacant en l'absence de candidat utile. Il en va de même du poste de juge chargé du tribunal d'instance de Vervins. Ce poste a été proposé aux auditeurs de justice en février 1997 mais n'a pas recueilli de candidature. Il sera de nouveau proposé aux auditeurs de justice pour l'année 1998, si aucun magistrat ne se porte candidat. Par ailleurs, mes services s'emploient à mettre en oeuvre un recrutement exceptionnel par concours de magistrats afin de pourvoir tous les emplois vacants dans des délais inférieurs à ceux habituellement pratiqués dans le cadre des concours ouverts annuellement aux étudiants.

Données clés

Auteur : M. René Dosière
Circonscription : Aisne (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6968
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4325
Réponse publiée le : 26 janvier 1998, page 466
Erratum de la réponse publiée le : 16 février 1998, page 941